

## Tri embryonnaire : aux Pays-Bas, on veut aller plus loin

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 8 juin 2008

On connaît le diagnostic pré-implantatoire qui vise à éliminer des embryons porteurs de maladies génétiques ou à choisir un « bébé-médicament » donneur potentiel pour un frère ou une sœur malade.

[Le débat](#) fait désormais rage aux Pays-Bas pour déterminer s'il faut autoriser le diagnostic pré-implantatoire pour éliminer les bébés ayant une prédisposition héréditaire au cancer du sein ou du côlon. Donc, des embryons parfaitement sains qui, éventuellement, pourraient souffrir d'ici à plusieurs dizaines d'années d'affections que l'on soigne déjà de mieux en mieux aujourd'hui, et même d'autant mieux que leur dépistage parmi des personnes prédisposées peut de faire de manière plus systématique...

Le sujet avait été mis sur le tapis législatif par Jet Bussemaker, secrétaire d'Etat à la Santé publique, qui avait demandé un vote sur la question à la Deuxième chambre néerlandaise. La travailliste avait agi de sa propre initiative, et d'ailleurs aucun fonctionnaire impliqué dans la rédaction et la transmission de la lettre n'y avait vu matière à débat. Mais les députés se sont avérés très divisés sur la question et le tollé subséquent a irrité le gouvernement.

Mme Bussemaker a reconnu son erreur : non point d'avoir proposé la mise à mort de tout-petits pour cause de simple prédisposition génétique, mais de n'avoir pas pris la peine de parler d'abord de son initiative en conseil des ministres.

On a donc décidé de remettre l'affaire à plus tard, la gauche et les libéraux incitant déjà les couples à demander ce genre de tri embryonnaire qui demeure interdit. Ne voulant pas brûler les étapes, le secrétaire d'Etat plaide au contraire pour le respect de la loi. Elle peut cependant prévoir un changement prochain puisque son ministre, Ab Klink (Santé publique) a déclaré à ses côtés, jeudi, devant la Deuxième chambre, qu'il ne voyait rien à redire à sa proposition.

Un [sondage](#) daté de ce dimanche indique que 78 % des Néerlandais interrogés sont d'accord avec la lettre de Mme Bussemaker.